

CAP CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Maçon



DOMAINE D'ACTIVITÉS

- Le maçon est le premier intervenant du chantier. Son action commande celle de tous les autres corps d'état qui le suivent sur le chantier. Sa responsabilité est donc importante dans le respect des délais.
- Les métiers de la maçonnerie s'ouvrent désormais à des activités connexes telles que la réalisation de la totalité du clos et du couvert, allant des fondations à la pose des tuiles, en passant par la réalisation des conduits de fumée et des enduits de façade.
- À l'issue de la formation le titulaire du CAP IT est amené à intervenir dans des entreprises de toutes tailles spécialisées dans la construction.

Nous situer

Lycée Gustave Eiffel
des Métiers du Bâtiment
et des Travaux Publics

Rue Gustave Eiffel
68700 Cernay

Contact

Emmanuel BARBESANT

Bureau des entreprises
03 89 75 90 28

bde-lp-gustave-eiffel@ac-strasbourg.fr

RÉFÉRENTIELS ET CONTENUS

Compétences enseignées

- Implanter et tracer des ouvrages
- Réaliser et mettre en place des coffrages
- Mettre en place des armatures
- Fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- Réaliser des maçonneries de petits éléments
- Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical et d'un ouvrage horizontal
- Intervenir à proximité des réseaux
- Mettre en place et démonter un étaielement
- Réaliser des terrassements complémentaires
- Réaliser des réseaux enterrés
- Intervenir sur le bâti existant
- Poser des éléments préfabriqués

La formation au lycée est complétée par des périodes de stages en milieu professionnel.

MODALITÉS

Conditions d'accès

- Niveau minimum : sortie classe de 3^{ème}

Poursuite d'études

- BP Maçon
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- Bac pro Organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Travaux publics
- CAP Carreleur mosaïste
- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- MC Plaquiste




**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*